

Appel à candidatures pour le remplacement de la conseillère en (ré)orientation du Pôle de Namur

Le Pôle académique de Namur engage un(e) conseiller(ère) en (ré)orientation à 90% pour assurer le remplacement de la conseillère en (ré)orientation du Pôle, du 6 novembre 2017 au 23 mars 2018 inclus. Ce remplacement peut éventuellement être scindé en deux contrats assurés par deux personnes distinctes (cf. détails ci-dessous).

CONTEXTE

Le Pôle de Namur est l'un des cinq pôles académiques mis en place par le décret du 07 novembre 2013 redéfinissant le paysage de l'Enseignement supérieur en Communauté française de Belgique et l'organisation académique des études. Il rassemble les 14 établissements d'enseignement supérieur situés sur le territoire de la province de Namur, soit deux universités, quatre hautes écoles, une école supérieure des arts et sept institutions de promotion sociale.

MISSIONS

Coordination des offres de (ré)orientation mises en place par le pôle de Namur

- Coordination et gestion de la formation ReBOND
- Coordination et gestion des Rendez-vous de la (ré)orientation

Accompagnement collectif d'étudiants en (ré)orientation

- Prise en charge de séances collectives dans le cadre de la formation ReBOND et des Rendez-vous de la (ré)orientation

Développement et mise à jour d'outils de (ré)orientation

- Développement et mise à jour d'une page web relative à la (ré)orientation
- Développement et mise à jour de l'outil d'orientation par les compétences

DESCRIPTIF DES TACHES

Les tâches détaillées ci-dessous sont à remplir dans le cadre du contrat de remplacement à 90%. Si ce remplacement est scindé en deux contrats, les tâches relatives à la « Formation ReBOND – sessions de février et d'avril » feront l'objet d'un contrat de remplacement à hauteur

de 50%. Un second contrat de remplacement à hauteur de 40% consistera à assurer les tâches relatives aux « Rendez-vous de la (ré)orientation », à la « Page web relative à la (ré)orientation » et à l'outil « Orientation par les compétences ».

Formation ReBOND – sessions de février et d'avril

- Coordination (pédagogique et administrative) de la formation et de l'équipe des conseillers ;
- Gestion des inscriptions, du programme et des relations avec la promotion sociale pour les unités de formation mises à disposition ;
- Prise en charge de certaines séances collectives du séminaire « construction et validation de projets ».

Rendez-vous de la (ré)orientation

- Coordination (pédagogique et administrative) du programme des Rendez-vous ;
- Gestion des relations avec les intervenants externes ;
- Gestion des inscriptions ;
- Prise en charge de certains Rendez-vous.

Page web relative à la (ré)orientation

- Identification des questions que se posent les étudiants en questionnement sur leur orientation et mise à jour régulière de ces questions, afin d'être en cohérence avec les besoins actuels des étudiants ;
- Identification des réponses à apporter à ces questions, vérification de la validité des sources d'information et mise à jour régulière de ces réponses, en fonction notamment des évolutions du paysage de l'enseignement supérieur.

Orientation par les compétences

- Développement et mise à jour de l'outil, en cohérence avec l'évolution de l'offre de formation et les orientations prises par l'ARES.

PROFIL

- bachelier ou master en sciences humaines et sociales ou expérience professionnelle équivalente ;
- expérience dans le domaine de l'orientation dans l'enseignement supérieur ;
- bonnes connaissances des processus de (ré)orientation et de leur évolution ;
- sensibilité à l'accueil d'un public fragilisé ;
- autonomie et sens des responsabilités ;
- vision stratégique et esprit d'initiative ;
- capacité à travailler en équipe ;
- capacité d'analyse et de synthèse ;
- bonne capacité de rédaction et bonne orthographe ;
- une bonne connaissance de l'enseignement supérieur namurois est un plus ;
- une bonne connaissance des opérateurs de l'orientation est un plus ;

- une expérience de travail de collaboration interdisciplinaire et de collaboration inter-établissements de l'enseignement supérieur est un plus.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Régime de travail** : contrat de remplacement à hauteur de 90% (pouvant éventuellement être scindé en deux contrats de 50% et 40%)
- **Lieu de travail** : Pôle académique de Namur – 5, rue Godefroid à 5000 Namur
- **Durée du contrat** : du 06/11/2017 au 23/03/2018

PROCEDURE POUR POSER SA CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures, comprenant un CV et une lettre de motivation, sont à envoyer à Gentiane Boudrenghien, au plus tard pour le 25/09/2017, uniquement par mail à l'adresse gentiane.boudrenghien@poledenamur.be

Une première sélection se fera sur base du CV et de la lettre de motivation. Les personnes sélectionnées seront invitées à passer un entretien le 03/10/2017.

Pour toute information complémentaire sur le poste, veuillez contacter Gentiane Boudrenghien au 081/72.52.28.